

23 mars 2010

Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil de Saint-Ignace-de-Loyola, tenue le 23 mars 2010 à 20 :00 heures à l'endroit ordinaire du Conseil, à laquelle sont présents :

M. Jean-Luc Barthe, maire.

Dames Sylvie Boucher et Nathalie Ross, conseillères.

MM. Pierre-Luc Guertin, Christian Valois, Daniel Valois et Philippe Bettinger, conseillers.

2010-062

Assistance financière- Fête nationale du Québec.

Il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Christian Valois et résolu unanimement que soit autorisée Dame Janie Gladu à faire la demande d'assistance financière pour la fête nationale en 2010 qui sera organisée par l'organisation des Loisirs Saint-Ignace-de-Loyola.

2010-063

Annulation de deux (2) constats d'infraction.

Il est proposé par Philippe Bettinger et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement que soient annulés les deux constats d'infraction portant les numéros CAE 0900473 et CAE 0900484 émis au nom de Monsieur Guy Casaubon suite à une mauvaise interprétation du permis émis ; la situation sera rendu conforme au cours du mois de juin 2010.

2010-064

Programme Desjardins – Jeunes au travail 2010.

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Pierre-Luc Guertin et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola accepte de se servir du programme Desjardins-Jeunes au Travail pour la création d'un nouvel emploi comme aide moniteur et accepte l'apport qu'elle doit fournir soit 50% du salaire minimum plus les avantages sociaux et pour une durée de 180 heures travaillées réparties sur une période de 6 à 8 semaines. Également résolu que le secrétaire-trésorier est autorisé à signer la lettre d'entente entre l'employeur et Carrefour jeunesse-emploi.

2010-65

Mandater vérificateur pour reddition de comptes

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Philippe Bettinger et résolu unanimement de mandater la firme Michaud Desroches afin de valider la reddition de comptes(TECQ) concernant les travaux admissibles.

2010-066

Levée de la session.

Il est proposé par Philippe Bettinger et résolu unanimement que la session soit et est levée.

\_\_\_\_\_  
Jean-Luc Barthe, Maire

\_\_\_\_\_  
Fabrice St-Martin, directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussigné, Fabrice St-Martin, Secrétaire-Trésorier, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a les fonds nécessaires en rapport avec les résolutions numéros 2010-63, 2010-64 et 2010-65.

\_\_\_\_\_  
Fabrice Saint-Martin, secrétaire-trésorier & Directeur générale

Procès-verbal de la Municipalité  
de Saint-Ignace-de-Loyola

*Initiales du Maire*

68

*Initiales du secrétaire*

Procès-verbal de la Municipalité  
de Saint-Ignace-de-Loyola

*Initiales du Maire*

68

*Initiales du secrétaire*

Procès-verbal de la Municipalité  
de Saint-Ignace-de-Loyola

*Initiales du Maire*

68

*Initiales du secrétaire*